

**COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE
DU Mercredi 25 Septembre 2013
Bourg en Bresse
FORMATIONS 2012/2013/2014**

ORDRE DU JOUR

*Approbation des procès-verbaux des réunions des CCE :

Extraordinaire du 28 mars 2013

Extraordinaire du 12 avril 2013

Extraordinaire du 16 mai 2013

*Information consultation du CCE sur le bilan du Plan de Formation 2012, la situation au 31 juillet 2013, du Plan de Formation 2013 et les orientations de la Formation Professionnelle.

Rapport de la Commission Formation.

*Information en consultation du CCE sur la Formation en Alternance.

*Point sur la Cafétéria de Tassin la Demi-Lune, projet de fermeture.

*Information sur la fin du contrat de gestion de la Cafétéria Aire de Latitude 45.

*Présentation de la démarche de candidature du Groupe Casino à l'obtention du label égalité.

*Information sur l'accord Groupe Casino du 24 juillet 2013 relatif au contrat génération.

.....

CCE extraordinaire se déroulant à Bourg en Bresse ceci afin que les membres du CCE qui ne connaissent pas le concept « A la Bonne Heure » (ALBH) dernière génération, puissent tester en temps réel le principe du « à volonté », mise en œuvre sur la cafétéria de Bourg en Bresse entièrement relookée ALBH. Repas prévu à partir de 13h.

Commentaire CFDT : constat, les salariés vont enfin pouvoir manger un repas complet pour 10,80€ avec une entrée et un dessert à volonté + un plat chaud. Si le concept peut relancer l'activité, attention le « A volonté » se fait en partie sur le dos du personnel, effectif à environ 15/18 salariés maxi ?

CCE avec 17 participants, 12 votants.

***Approbation des PV,** en ouverture la CFDT demande où en sont les PV qui n'ont pas été approuvés lors du CCE précédent et pour lesquels la CFDT a demandé des rectifications ? Normalement nous aurions dû recevoir la mouture rectifiée ? A ce jour nous n'avons rien reçu ?

Le président interpelle la secrétaire sur la demande de la CFDT.

La secrétaire, suite à son arrêt maladie, n'a pas regardé les documents et s'excuse, va s'en occuper et apportera une réponse lors du prochain CCE.

Reprise de l'approbation :

PV du 28 mars 2013, Approuvé 11, Abstention 1 CFDT

PV du 12 avril 2013, Approuvé 12

PV du 16 mai 2013, Approuvé 12

Petit message CFDT pour la secrétaire, il serait judicieux de changer les piles de l'enregistreur afin de ne pas louper les interventions qui nous paraissent importantes.

***M Lucchini** nous informe du départ de M. André LUCAS qui est remplacé par M. Gérard WALTER.

***Présentation Formation Gérard MULLER**

Rien de nouveau concernant la formation, hormis les documents en couleurs, toujours la même répartition qui concerne essentiellement l'encadrement et les formations obligatoires, sécurité, SST, renouvellement et nouveaux, accréditation électrique et formation directeur.

Les DIF concerne peut de personnel et certains font plusieurs Dif (lors des fermetures d'établissement pour les rénovations ou les changements de concepts, les Dif s'empilent), ce qui explique le chiffre de 1283 personnes formées avec 2865 participants.

Budget formation :

2010	2011	2012	2013
1 114 275	1 071 897	1 009 123	972 000
3,03%	3,05%	2,30%	2,30%

Pour une obligation de 1,6%.

La commission formation fait lecture d'un état qui ne bouge pas ?

Orientation 2014, pas de document de présentation, déroulé sur écran, sera transmis lors du prochain CCE.

***Projet élite**, sur le principe de « master chef » qui a été testé sur saveur d'événement et R2C, le principe, on donne aux participants les matières premières brutes et ils doivent restituer un produit fini sur assiette.

Commentaires CFDT : il est dommage de ne pas avoir inclus les cafétérias, suite au constat lors de visite de la présentation des plats au service et la présentation de l'assiette lors du service au chaud, nous pensons que cela peut aussi se décliner dans les cafs, il y a une méthodologie dans le montage de l'assiette servie aux clients, méthodologie oubliée, cela permettrait une remise à niveau.

Deuxième point est ce que comme « master chef » il y a 100 000€ à la fin du stage ?

Vote sur la formation :

12 votants : Favorable : 4, Défavorable : 0, Abstention : 8 (dont CFDT)

***Formation en Alternance :**

Contrat de Professionnalisation.4% de contrat sinon taxe de 0,4% de la masse salariale, Casino Cafeteria n'a pas le pourcentage.

La CFDT reste favorable à cette pratique qui reste minimale dans l'entreprise, qui permet une mise en réalité du monde du travail.

Vote, 12 votants, Favorable : 10 Défavorable : 0, Abstention : 2 (CGT)

***Cafétéria Tassin la Demi –Lune :**

Cafétéria avec une représentation CFDT.

Fermeture le 26 septembre 2013

Lundi suivant débarrassage de la cafétéria

Commentaire CFDT : très satisfait du traitement des salariés, même si nous déplorons la fermeture du site, au regard du nombre inexistant de postes au départ, la DRH a répondu favorablement aux attentes et demandes des salariés.

***Cafétéria de l'Aire de Latitude 45 :**

Cafétéria avec une représentation CFDT.

Pas de surprise pour ce site puisqu'au départ, la reprise pour une durée limitée était programmée.

Fermeture du site le 21 octobre 2013, transfert des salariés sur le site de Mac Do le 22 octobre 2013, 14 CDI. Fin des 5 contrats CDD.

***Obtention du label égalité :**

Démarche entreprise depuis le 28 avril 2004.

Dans la lignée des Accords Groupe.

***Accord Groupe Casino du 24 juillet 2013 relatif au contrat génération :**

Présentation des grandes lignes de l'accord, information des signataires de l'accord : FO + CGT.

Commentaires CFDT : la CFDT n'est pas signataire de l'accord malgré un gros travail d'élaboration lors des rencontres de négociation, sauf que lors de ces rencontres aucunes des propositions de la CFDT n'a été prises en compte, de plus le contenu de certaines mesures dans l'accord est inferieur à l'existant, la formation est prise sur le DIF ?, la mobilité sur les mesures Groupe logement.

Nous nous interrogeons également sur la signature de la CGT agrémenté d'un commentaire ? Pratique qui malgré tout n'occulte pas la signature de la CGT ?

Réponse de la CGT, l'annotation concerne le périmètre ?

Fin du CCE 19h.

Copie Fédération des Services CFDT

Jacques SOLER DSC CFDT Casino Cafétéria.